



# Super Rémi

## vous informe!

### Info-parents octobre 2021



#### Mot de la directrice

Chers parents,

Le mois de septembre est déjà terminé et la routine est maintenant bien installée. Je rappelle aux parents que l'école est ouverte à compter de 7h45 pour les élèves qui ne sont pas inscrits au service de garde. De plus, les parents qui utilisent le débarcadère Beaconsfield doivent être vigilants avec toute la circulation et les autobus qui entrent et sortent. Enfin, n'oubliez pas que la cloche sonne à 7h58. Nous comptons sur votre ponctualité et celle de votre enfant!

Dans un autre ordre d'idée, nous vous rappelons que votre enfant reçoit 2 masques chaque midi. Il doit en conserver un dans son sac pour le lendemain matin. Nous tenons à vous rappeler que votre enfant doit avoir son masque dès son arrivée à l'école.

*Brigitte Cool*

Directrice de l'École Saint-Rémi

#### Changements à la routine des élèves

La routine de votre enfant de fin de journée est maintenant bien établie (s'il reste au SDG à 15h00, s'il prend le bus, s'il va au débarcadère ou s'il est marcheur et quitte seul).



Si vous devez apporter un changement à cette routine, s'il vous plaît, veuillez mettre une note dans l'**agenda** de votre enfant. Si vous voulez faire un changement la journée même et que vous n'avez pas l'agenda de votre enfant, **veuillez aviser le secrétariat avant 13h.**

**Vous comprendrez que les changements signalés en après-midi ou en fin de journée ne seront pas nécessairement transmis aux enfants étant donné le court délai d'échange d'informations.**

Si votre enfant est supposé quitter avec un ami, assurez-vous de mettre une note dans son agenda et de préciser l'heure du départ, s'il y a un adulte pour accompagner les enfants et le nom de l'ami.

#### COVID-19

Nous avons eu une rencontre avec Dr Mylène Drouin de la DRSP de Montréal. Nous vous rappelons que la situation est préoccupante et qu'il faut que vous soyez à l'affût si votre enfant a des symptômes. Vous trouverez donc, à la page suivante, la liste à jour des symptômes à surveiller et des recommandations de la santé publique.

## COVID -19 - Quoi faire si mon enfant présente des symptômes ?

### Consignes pour les parents d'élèves du primaire et du secondaire

Liste des symptômes à surveiller et les recommandations à appliquer (que votre jeune soit vacciné ou non)

<p>Mon enfant a <u>un</u> des symptômes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fièvre de 38,1°C et plus (T° buccale)</li> <li>• Perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût</li> <li>• Toux (nouvelle ou aggravée)</li> <li>• Essoufflement ou difficulté à respirer</li> <li>• Mal de gorge</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>ISOLEMENT ET DÉPISTAGE</b></p>
<p style="text-align: center;">OU</p> <p>Mon enfant a au moins <u>deux</u> des symptômes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Grande fatigue</li> <li>• Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)</li> <li>• Perte d'appétit importante</li> <li>• Maux de tête</li> <li>• Maux de ventre (sauf si constipation)</li> <li>• Nausées</li> <li>• Vomissements</li> <li>• Diarrhées</li> </ul>	
<p>Étape 1. - Si les symptômes apparaissent à l'école : L'école communique avec moi et je vais immédiatement chercher mon enfant.</p> <p><u>Tests rapides de dépistage</u> : lorsqu'ils sont disponibles à l'école, un test rapide peut être effectué par le personnel formé à cet effet (avec l'autorisation parentale pour les élèves de moins de 14 ans).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le résultat est négatif : Mon enfant peut rester en classe si son état le permet. L'isolement et le dépistage ne sont pas nécessaires.</li> <li>○ Le résultat est positif : J'amène mon enfant se faire tester dans un <a href="#">centre de dépistage désigné (CDD)</a>, pour confirmer le résultat.</li> </ul> <p>- Si les symptômes apparaissent à la maison : J'avise l'école et je garde mon enfant à la maison.</p> <p>Étape 2. Je garde mon enfant en isolement et je remplis l'<a href="#">outil d'autoévaluation en ligne en cliquant ici</a> ou j'appelle le 514 644-4545. J'applique les consignes données.</p> <p>Étape 3. Je fais tester mon enfant dans un <a href="#">centre de dépistage désigné (CDD)</a>.</p> <p>La bulle familiale n'a pas à s'isoler en attendant le résultat du test Les autres jeunes de la maison peuvent continuer d'aller à l'école, à l'exception des enfants qui fréquentent une garderie ou une maternelle, qui doivent rester au domicile jusqu'à l'attente d'un test négatif du jeune qui présente des symptômes.</p>	

<p>Mon enfant a un seul des symptômes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Grande fatigue</li> <li>• Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)</li> <li>• Perte d'appétit importante</li> <li>• Maux de tête</li> <li>• Maux de ventre (sauf si constipation)</li> <li>• Nausées</li> <li>• Vomissements</li> <li>• Diarrhées</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>ISOLEMENT ET OBSERVATION DURANT 24 HEURES</b></p>
<p>Étape 1. - Si les symptômes apparaissent à l'école : L'école communique avec moi et je vais immédiatement chercher mon enfant.</p> <p>- Si les symptômes apparaissent à la maison : J'avise l'école et je garde mon enfant à la maison.</p> <p>Étape 2 - Je garde mon enfant en isolement à la maison pour une période d'observation de <u>24 heures</u>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si mon enfant n'a plus de symptômes : Il peut retourner à l'école.</li> <li>- Si mon enfant a encore au moins un symptôme : Je me réfère aux recommandations de la section <a href="#">isolement et dépistage</a> (plus haut).</li> </ul> <p>La bulle familiale n'a pas à s'isoler pendant la période d'observation Les autres jeunes de la maison peuvent continuer d'aller à l'école sauf pour les enfants qui fréquentent une garderie. Ces derniers doivent rester au domicile durant cette période.</p>	

#### QUOI FAIRE APRÈS LE DÉPISTAGE

- Le résultat est négatif : Si mon enfant présente un bon état général et que ses symptômes ont diminué, il peut retourner à l'école.
- Le résultat est positif : Je garde mon enfant en isolement durant 10 jours, selon les dates déterminées par la Direction régionale de santé publique de Montréal (DRSP) lors de son enquête. La bulle familiale doit appliquer les consignes émises par la DRSP.

#### QUE SE PASSE-T-IL SI JE REFUSE LE DÉPISTAGE DE MON ENFANT QUI PRÉSENTE DES SYMPTÔMES ?

- Je garde mon enfant en isolement à la maison pendant une période minimale de 10 jours à partir du début de ses symptômes. Mon enfant pourra réintégrer l'école après cette période s'il n'a plus aucun symptôme. Si les symptômes persistent, je communique avec le 514 644-4545.

## Masques

Nous avons remarqué que plusieurs élèves portent des masques qui proviennent de la maison (masques noirs, masques avec des petits dessins...). Le CSSMB fournit des masques recommandés par la santé publique. Nous demandons donc aux élèves de porter les masques remis par les membres du personnel. Merci de vous assurer que vos enfants aient le bon masque à son arrivée à l'école.

Aux parents qui circulent sur les terrains de l'école, la santé publique n'exige pas le port du masque. Toutefois, considérant la situation pandémie, nous recommandons fortement le port du masque lorsqu'il ne vous est pas possible de respecter la distanciation de 2 mètres. Merci pour votre compréhension et votre collaboration

De plus, vous trouverez plus bas, la lettre de la direction générale du CSSMB.



### Élèves du préscolaire et du primaire Mesures sanitaires additionnelles dès le 4 octobre

Chers parents,

Suite aux nouvelles informations reçues du ministère de l'Éducation, nous vous faisons part des précisions liées aux mesures sanitaires additionnelles qui toucheront les élèves du préscolaire et du primaire, dès le lundi 4 octobre prochain.

#### **Cours d'éducation physique et à la santé**

Pour les cours qui auront lieu à l'intérieur, une distance de deux mètres entre les élèves devra être respectée. Un masque de procédure sera nécessaire pour les activités où la distance ne pourra être respectée. À noter que cette nouvelle mesure ne vise pas les programmes particuliers, les activités parascolaires et les concentrations en sport.

#### **Transport scolaire**

Les élèves du préscolaire qui voyagent en autobus scolaire ou en berline avec des élèves d'autres niveaux devront dorénavant porter le masque à l'intérieur du véhicule. Cette mesure préventive vise à éviter les ordonnances d'isolement ou les fermetures de classes en raison d'un contact avec un cas de COVID-19 durant le transport scolaire.

#### **Masques**

Les élèves du préscolaire recevront des masques de procédure pédiatriques à leur école.

## Récréation et tenue vestimentaire

La récréation permet aux élèves de se dégourdir et de prendre une bonne bouffée d'air. De plus, il est recommandé par la santé publique d'aérer les locaux et de sortir afin de changer d'air. Il est donc très important que vos enfants soient habillés convenablement (manteau et bottes de pluie) puisqu'il est possible qu'ils sortent, et ce, malgré une petite bruine ou quelques gouttes qui tomberaient sur leur tête.



## Photos scolaires

Voici l'horaire de la prise des photos scolaires:

Mardi 5 octobre 2021	Mercredi 6 octobre 2021
102-201-302-303-304-401-402-403-501-502-503-601-602-603	010-02-030-040-050-101-103-191-202-291-301
Photos de groupe : pour tous les groupes	

## Mozaïk Portail

Cette année, les communications aux parents sont envoyées via Mozaik Portail. Il est essentiel d'associer le nom de votre enfant à votre compte afin que vous puissiez recevoir les messages de l'école.

## Planifications annuelles

Les planifications annuelles par niveau seront disponibles sur le site Internet de l'école sous peu. Vous pourrez les consulter en vous rendant au <http://saintremi.ecoleouest.com/>

## Objets perdus

Les bacs d'objets perdus se trouvent à côté du secrétariat. Ils seront vidés à la fin de chaque mois, donc n'hésitez pas à envoyer votre enfant faire un petit tour pour voir s'il n'aurait pas perdu ses espadrilles, sa boîte à lunch ou sa veste.

Vous êtes invités à identifier tous les vêtements de votre enfant, ses fournitures scolaires, sa boîte à lunch, son sac à dos, etc.

## Stationnement

Nous vous suggérons de vous stationner dans les rues avoisinantes afin de laisser le stationnement disponible pour le personnel de l'école.



Veuillez respecter les panneaux de signalisation afin de garder les entrées libres en tout temps.

## Passons au vote!

Le lundi 20 septembre dernier, les élèves du 3<sup>e</sup> cycle ont passé au vote dans le cadre du premier thème transdisciplinaire de l'année « Comment nous nous organisons : la prise de décision en société ». Depuis environ un mois, ils ont participé à des discussions lors des cours d'univers social et ont effectué plusieurs recherches afin de développer des aptitudes et des habitudes de citoyenneté actives et informées.

Voici les résultats plus en détail :

Parti conservateur : 21 votes

NPD : 23 votes

Parti vert : 18 votes

Parti populaire : 4 votes

Bloc Québécois : 10 votes

Parti libéral : 64 votes



# Bilan du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

## Bilan du plan de lutte contre l'intimidation et la violence



Saint-Rémi



La Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que chaque établissement d'enseignement primaire et secondaire se dote d'un **plan de lutte contre l'intimidation et la violence**. Notre plan de lutte a été actualisé et approuvé par le conseil d'établissement le 6 mai 2021. Un dépliant qui résume le plan de lutte de l'école est disponible sur le site Internet de l'école ainsi que la version intégrale [www.ecolecsmb.com/saintremi](http://www.ecolecsmb.com/saintremi).  
Directrice d'école : Brigitte Cool  
Directrice adjointe : Nancy Bourgeois

### Actions réalisées dans le cadre de notre plan de lutte contre l'intimidation et la violence :

#### 1. Activités de prévention de la violence et de l'intimidation animées par les enseignantes, les TES, l'agente de réadaptation et les partenaires externes :

- Ateliers de Vivre-ensemble (de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année)
- Ateliers Attentix, en classe ou en sous-groupe (de la 2<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> année)
- Suivis et modelages auprès des élèves ayant reçu plusieurs fiches de manquement
- Groupes d'habiletés sociales pour les élèves ciblés, ateliers de cyberintimidation, animation sur les entraves aux dialogues, la discrimination, l'homophobie et les stéréotypes sexuels, l'intimidation et la violence verbale

#### 2. Travail avec le comité Code de vie :

- Valorisation des bons comportements (Mme Soleil)
- Échanges avec le personnel sur les mesures d'encadrement et l'intervention à 100% à l'école
- Diffusion du Code de vie (ajout de support visuel)
- Activités en lien avec le code de vie : rassemblements, capsules vidéos, affiches
- Bonification des membres du comité Code de vie
- Activités de Savoir-être et de Vivre-ensemble vécues par certains niveaux

#### 3. Autres actions posées

- Aménagement des aires de jeux lors des récréations et des dîners
- Enseignement et propositions de jeux pour récréations organisées
- Augmentation du nombre de surveillants
- Zones de jeux assignées par classe
- Constance dans la présence
- Stabilité du personnel auprès des groupes lors de la surveillance aux récréations
- Présence du local des TES
- Partenariat avec l'agent de police sociocommunautaire
- Rencontres et suivis avec les directions
- Enseignements des comportements ciblés
- Installation d'une boîte aux lettres dédiée pour des messages reliés à la violence et à l'intimidation
- Aide-mémoires des zones de surveillance et des règles de la cour disponibles pour les suppléants
- Révision du protocole-école du plan de lutte

### Impacts de nos actions :

- Les actions préventives et constantes faites par le personnel sont plus nombreuses.
- Les élèves viennent chercher plus d'aide pour résoudre leur conflit.
- En utilisant un langage commun, le personnel de l'école peut davantage faire comprendre aux élèves l'impact de leurs gestes et paroles.

### Actions à prévoir pour 2021-2022 :

1. S'assurer de la cohérence entre le projet éducatif et le plan de lutte.
2. Maintenir les activités de prévention.
3. Maintenir le suivi du service TES.
4. Diffuser le Code de vie.
5. Afficher les comportements attendus dans les différents secteurs de la cour d'école.
6. Enseigner les comportements attendus aux élèves.
7. Sensibiliser l'équipe sur la surveillance bienveillante et active.
8. Offrir des ateliers d'habiletés sociales en début d'année scolaire.
9. Passation du questionnaire *Sécurité à l'école : violence et intimidation* (SÉVI).

Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence (art. 83,1, LIP).

Le présent document a pour but de faire état aux parents, aux membres du personnel et au protecteur de l'élève de cette évaluation (art. 83,1, LIP).

Il s'agit donc d'un résumé de la mise à jour de notre plan de lutte.

Soyez assurés qu'il est prioritaire pour l'ensemble de l'équipe-école que les enfants s'épanouissent dans un climat sain et sécuritaire.

#### Violence

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens (art. 13, LIP).

#### Intimidation

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser (art. 13, LIP).

Date: 24 mars 2021



## Programme primaire IB

Nous vous invitons à visiter notre site Internet où nous avons mis à jour les informations en lien avec l'IB. De plus, vous trouverez ici-bas les modules de recherche qui seront vus au cours de l'année scolaire.

### MATERNELLE

Module	Thème transdisciplinaire	Quand?
Le corps humain et les 5 sens	Qui nous sommes	Nov.
Le monde polaire	Où nous nous situons dans l'espace et le temps	Janv.
Les saisons	Comment le monde fonctionne	Avril
Les insectes	Le partage de la planète	Mai

### 1<sup>RE</sup> ANNÉE

Module	Thème transdisciplinaire	Quand?
Les métiers dans ma communauté	Comment nous nous organisons	Sept. - Oct.
Le cirque	Comment nous nous exprimons	Nov.
Qui je suis	Qui nous sommes	Janv.
Vivre à l'âge de pierre	Où nous nous situons dans l'espace et le temps	Nov. - Mars
On récolte ce que l'on sème	Comment le monde fonctionne	Avril - Mai
Les petits gestes pour la planète	Le partage de la planète	Avril - Juin

### 2<sup>E</sup> ANNÉE

Module	Thème transdisciplinaire	Quand?
Le calendrier	Comment le monde fonctionne	Oct.
Les traditions du temps des fêtes	Qui nous sommes	Nov. - Déc.
D'hier à aujourd'hui	Où nous nous situons dans l'espace et le temps	Janv. - Fév.
Les différentes habitudes de vie	Comment nous nous organisons	Mars
Les fables de la Fontaine	Comment nous nous exprimons	Avril
Les animaux en voie de disparition	Le partage de la planète	Mai - Juin

### 3<sup>e</sup> ANNÉE

Module	Thème transdisciplinaire	Quand?
Vivre ensemble	Comment nous nous organisons	Sept. - Oct.
Iraqueniens	Où nous nous situons dans l'espace et le temps	Oct. - Nov.
Aide ton prochain	Le partage de la planète	Nov.
Poètes en herbe	Comment nous nous exprimons	Déc.
SOS santé	Qui nous sommes	Mars
Petites gouttes d'eau voyageur	Comment le monde fonctionne	Avril - Mai

### 4<sup>e</sup> ANNÉE

Module	Thème transdisciplinaire	Quand?
Moi un être unique	Qui nous sommes	Sept. - Oct.
Les légendes et les contes	Comment nous nous exprimons	Nov. - Déc.
Les animaux	Comment le monde fonctionne	Janv. - Fév.
De la terre à nos papilles	Comment nous nous organisons	Fév. - Mars
Droits des enfants	Le partage de la planète	Avril - Mai
Treize colonies	Où nous nous situons dans l'espace et le temps	Tout au long de l'année

### 5<sup>e</sup> ANNÉE

Module	Thème transdisciplinaire	Quand?
Tu m'inspires	Où nous nous situons dans l'espace et le temps	Sept. - Oct.
Moi et les autres	Qui nous sommes	Oct. - Nov.
Conservons nos forêts	Le partage de la planète	Nov. - Déc.
La voix qui nous porte	Comment nous nous exprimons	Janv. - Fév.
La nature se déchaine	Comment le monde fonctionne	Mars - Avril - Mai
À toi de jouer	Comment nous nous organisons	Mars - Avril - Mai

## 6<sup>e</sup> ANNÉE

Module	Thème transdisciplinaire	Quand?	
Où passe au vote.	Comment nous nous organisons.	Sept.	
Nous ne sommes pas seuls.	Le partage de la planète.	Fin sept.	
Créatures mythiques.	Qui nous sommes.	Oct.	
Les inventions.	Où nous nous situons dans l'espace et le temps.		Nov.
Exposition.	Comment nous nous exprimons.	Décembre à jan.	
Le système solaire.	Comment le monde fonctionne.		mars.

### Activités vélo

Les élèves de la 4<sup>e</sup> année ont eu la chance de participer à un atelier vélo avec les policiers du poste de quartier 1. L'objectif était d'apprendre à éviter les obstacles et à connaître davantage la sécurité routière avant d'effectuer une sortie à vélo.



### Course d'automne

Nous tenons à féliciter tous nos élèves pour la belle course d'automne qui a eu lieu le vendredi 17 septembre dernier. Ce fut une superbe journée! Merci aux enseignants d'éducation physique, M. Victor et M. Mathieu pour la belle organisation. Merci à tous les parents bénévoles qui nous ont assistés et aidés à renouer avec cette tradition qu'est la course d'automne.



## Chanson thématique journée de la culture

Nous avons eu une belle activité, le 28 septembre, où les élèves de l'école ont offert une prestation musicale dans le cadre des journées de la culture. Félicitations aux chanteurs, danseurs, musiciens ainsi qu'à Mme Leilani et Mme Hewaida pour tout leur travail.

Vous pouvez regarder la vidéo sur notre site Facebook. Voici le lien :

<https://www.facebook.com/epsaintremi/videos/424753349065452/>



## Campagne de financement (CPSR)

**C'est le retour de la vente des fromages!!!**

La Coopération Parents Saint-Rémi est heureuse d'annoncer que nous mettrons à nouveau en vente les délicieux fromages de l'Abbaye de Saint-Benoit-du-Lac. Pour chaque boîte vendue, l'école récoltera 14\$ à investir dans notre école! Ces jolies boîtes font d'excellents cadeaux pour le temps des fêtes! Les bons de commande seront insérés dans les agendas de vos enfants vers la fin du mois d'octobre.

Pour toutes questions : [info@parentsaintremi.ca](mailto:info@parentsaintremi.ca)



**Coopération  
Parents  
Saint-Rémi**





## Date à retenir

- 5-6 octobre 2021 ⇒ Photo scolaire
- 11 octobre 2021 ⇒ Congé - Action de grâce
- 14 octobre 2021 ⇒ Conseil d'établissement - 18h30 en ligne
- 18 octobre 2021 ⇒ CSPR en ligne - voir site Internet du CPSR
- 25 octobre 2021 ⇒ Journée pédagogique
- 29 octobre 2021 ⇒ Halloween